

Madame, Monsieur les directeurs et Provisseurs  
des Etablissements scolaires de l'Agglomération  
de Vannes

Madame, Monsieur les Présidents de clubs  
aquatiques et nautiques

*Dossier suivi par : Sabrina GUYODO*  
*Direction / Service : Direction Sports et Loisirs / Equipements aquatiques*  
*E.mail : s.guyodo@gmvagglo.bzh*  
*N.Réf : 20221213-60745G*

**VANNES,**  
Le 22/12/2022

**OBJET : Piscines Aquagolfe de l'agglomération de Vannes**

Madame, Monsieur les directeurs et Provisseurs,  
Madame, Monsieur les Présidents de clubs,

S'engageant dans une démarche de maîtrise des consommations énergétiques, l'agglomération de Vannes a décidé, lors du Conseil communautaire du 15 décembre dernier, d'un ensemble de mesures de sobriété, dont certaines auront un impact sur les établissements scolaires et les clubs qui fréquentent les piscines Aquagolfe de l'agglomération de Vannes durant les 2 prochaines saisons hivernales.

Ainsi, je vous informe des différentes actions qui seront mises en place dans les Aquagolfe :

- La température de l'eau des bassins sera abaissée d'1°, en moyenne.
- En cas d'ECOWATT ou ECOGAZ orange et rouge, les sèche-cheveux seront mis à l'arrêt

En cohérence avec ces actions, les douches verront également leur température baissée. Nous vous invitons à vous assurer que les élèves & adhérents en limiteront la durée d'utilisation.

Comptant sur votre compréhension,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur les directeurs et Provisseurs, Madame, Monsieur les Présidents de clubs, l'expression de ma considération distinguée.



David ROBO,  
Président

